

[Texte]

Ms Black: I have a meeting every Tuesday at 12.30 p.m.

The Chairman: A meeting of what?

Ms Black: Of my caucus executive. I am the vice-chair of my caucus, and that is a meeting I have to attend.

Mrs. Clancy: This is very difficult.

The Chairman: Sometimes I have a family committee meeting at 12.30 p.m.

Mrs. Clancy: What if we met from 11 a.m. until 12.30 p.m.? That would be an hour and a half.

The Chairman: Can you make it right at 11 a.m.?

Mrs. Clancy: Yes, right at 11 a.m. You and I are the two who will suffer the most. I would rather do that than be on House duty most of the time.

The Chairman: Yes, it does mean you do not have all the travel time and the clerks do not have all that.

Is it agreeable that we meet from 11 a.m. until 12.30 p.m. on Tuesdays?

Mrs. Clancy: Yes.

The Chairman: I would like to begin scheduling the witnesses as quickly as possible. How much time do we need per witness?

Mrs. Clancy: If they will be giving us a written brief perhaps we could limit them to, say, a 15-minute presentation. I do not know.

The Chairman: I suppose we will have to consider the group, because it might be a major organization with several speakers. Perhaps individuals would be given 45 minutes and groups about an hour.

Mr. Porter: Are you including only their presentation or the questioning too?

The Chairman: The questioning as well.

Mr. Porter: When you try two groups with written presentations in two hours in other committees you can give them only 15 or 20 minutes at the most—you will not have as many members here—in order to leave the members enough time for questioning. You should be able to do it in an hour and a half. Another thing is that you always lose a bit of time at first. If you have a meeting ending at 11 a.m., it will always run a little bit over. So I suggest you make sure they have a written presentation, give them 20 minutes at the outside, and give yourselves enough time for the—

Ms Black: We would need at least 30 minutes in question time. Ten, ten and ten, and if you get into any fives. . .

[Traduction]

Mme Black: J'ai une réunion tous les mardis, à 12h30.

La présidente: Quelle réunion?

Mme Black: Celle de l'exécutif de mon caucus. Je suis vice-présidente du caucus, de sorte que je dois absolument assister à ces réunions.

Mme Clancy: Il n'est pas facile de trouver une heure convenable.

La présidente: J'ai parfois une réunion du Comité sur la famille à 12h30.

Mme Clancy: Que diriez-vous de nous réunir de 11 heures à 12h30? Cela nous donnerait une heure et demie.

La présidente: Pouvez-vous être là pour que nous commençons à 11 heures pile?

Mme Clancy: Oui, à 11 heures pile. Vous et moi sommes les deux qui en souffriront le plus. En règle générale, je préfère cela plutôt que d'être de service à la Chambre.

La présidente: Vous avez raison, et cela veut dire que nous ne perdrons pas de temps pour les déplacements et que les greffiers auraient moins de tracas administratifs.

Êtes-vous d'accord pour que nous nous réunissions de 11 heures à 12h30 le mardi?

Mme Clancy: Oui.

La présidente: Je voudrais commencer le plus tôt possible à établir le calendrier de comparution des témoins. Combien de temps nous faut-il par témoin?

Mme Clancy: Si les témoins ont un mémoire écrit à nous soumettre, nous pourrions leur demander de limiter leur exposé oral à 15 minutes.

La présidente: Il faudra sans doute tenir compte de la nature du groupe, car il pourrait s'agir d'un organisme important qui aurait plusieurs représentants. Nous pourrions peut-être accorder 45 minutes aux particuliers et environ une heure aux groupes.

M. Porter: Pour l'exposé seulement ou pour les questions aussi?

La présidente: Pour les questions aussi.

M. Porter: Dans d'autres comités, quand on reçoit deux groupes qui ont des mémoires écrits pendant un bloc de deux heures, on ne peut leur accorder que 15 ou 20 minutes au plus pour leur exposé—votre comité n'est pas aussi nombreux bien sûr—afin que les membres aient suffisamment de temps pour poser des questions. Dans votre cas, vous devriez avoir assez d'une heure et demie. Il ne faut pas oublier non plus qu'on perd toujours de temps au début. Étant donné que la réunion précédente se termine à 11 heures, il y aura toujours un prolongement de quelques minutes. Alors, je vous conseille de veiller à ce que les témoins aient un mémoire écrit et de leur accorder au plus 20 minutes, pour que vous ayez suffisamment de temps pour. . .

Mme Black: Il nous faudrait au moins 30 minutes pour les questions. Dix, dix et dix, et si on passe ensuite au tour de cinq minutes. . .